**Face à la pénurie de profs, l’Education nationale reine du bricolage**

Le manque d’enseignants est plus critique que jamais, mais l’institution ne peut se permettre de laisser trop d’élèves sans instruction. Alors elle cherche des solutions, jusqu’à parfois retenir des volontaires au départ contre leur gré.

Il n’est pas toujours aisé de trouver des professeurs contractuels pour assurer des remplacements dans les zones rurales et isolées de l’académie de Nancy-Metz. Le rectorat a donc eu une idée : embaucher des remplaçants… en visio. (Lachène Abib/Divergence)

par [Elsa Maudet](https://www.liberation.fr/auteur/elsa-maudet/) de [**Liberation**](https://abo.liberation.fr/?origin=AUTOPROMO&xtatc=INT-21-%5b1mois_1euro%5d)

publié le 26 juin 2022 à 8h02

L’Education nationale [peine plus que jamais à recruter des enseignants](https://www.liberation.fr/societe/education/manque-de-profs-la-grande-vacance-20220522_23IISVCPOFC6DN4L6ZX63V3K7E/), l’affaire est entendue. Les résultats d’admission au Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) tombés cette semaine le confirment : dans certaines académies, il y a moins d’admis que de postes, et parfois beaucoup, beaucoup moins. Il en manque 11 dans l’académie de Grenoble, 14 dans celle de Nancy-Metz, 62 à Paris, mais surtout 660 à Créteil et 1 006 à Versailles. En lycée, le Capes de sciences économiques et sociales n’a pas non plus fait le plein : seuls 102 candidats ont été retenus, pour 121 postes disponibles. Les résultats des Capes de mathématiques, pour lequel il y avait déjà moins d’admissibles (donc pas encore admis) que de places, et qui tomberont début juillet, [ne devraient pas être plus reluisants](https://www.liberation.fr/societe/education/un-manque-de-profs-de-maths-lan-prochain-le-ministere-se-veut-rassurant-20220511_OLPGLXO3DJDDZN7BCMOEG4B5D4/). A la rentrée prochaine, il manquera donc des enseignants devant les élèves, une situation certes pas nouvelle mais qui n’a jamais été aussi critique.

Le mammouth, toutefois, ne compte pas se laisser abattre : à l’échelle nationale ou académique, des solutions sont trouvées pour ne pas laisser des enfants et adolescents sans enseignement. Solutions souvent décriées par les professeurs, qui appellent inlassablement à une revalorisation profonde et pérenne de leur métier, tant au niveau de la rémunération que des conditions de travail et de l’image. Tour d’horizon.

## Des remplaçants en visio

Il n’est pas toujours aisé de trouver des professeurs contractuels pour assurer des remplacements dans les zones rurales et isolées de l’académie de Nancy-Metz. Avaler des dizaines de kilomètres en voiture coûte du temps et, de plus en plus, de l’argent. Le rectorat a donc eu une idée : embaucher des remplaçants… en visio. Sept personnes sont en cours de recrutement pour la rentrée prochaine à cet effet. Sept enseignants titulaires qui seront chacun affilié à un collège ou un lycée *«le plus proche possible de leur domicile»,* depuis lequel ils assureront des cours face caméra, avec du matériel fourni par l’Education nationale. Les élèves dont le professeur habituel est absent seront, eux, réunis dans leur salle, supervisés par un assistant d’éducation.

*«Il y a des professeurs qu’on n’arrive pas à remplacer. C’est un peu comme trouver un médecin dans une zone rurale,*indique le rectorat. *On préférerait vraiment, vraiment, avoir un professeur devant les élèves. C’est le dernier recours si on ne trouve personne d’autre.»* Ces sept enseignants (de maths, allemand, anglais, français, histoire-géographie et, en lycée professionnel, lettres/histoire et maths/sciences) couvriront des remplacements de sept semaines maximum.

**A lire aussi**

### [Manque de profs: la grande vacance](https://www.liberation.fr/societe/education/manque-de-profs-la-grande-vacance-20220522_23IISVCPOFC6DN4L6ZX63V3K7E/)

**[Education](https://abo.liberation.fr/?origin=AUTOPROMO&xtatc=INT-21-%5b1mois_1euro%5d" \t "_blank)**

22 mai 2022

Le rectorat envisageait initialement d’ouvrir davantage de postes dans cette «brigade numérique de remplacement», mais les syndicats ont mis le holà. *«Nous sommes à 100% pour un enseignement en présentiel, parce qu’on a tous vécu cette expérience [du distanciel] à pas forcés pendant le confinement. On a eu divers soucis techniques, des intrusions dans les visios, des élèves qui décrochaient et avaient du mal sans présence physique…»*alerte Patrik Wallbom, secrétaire général du SE-Unsa dans l’académie de Nancy-Metz. Sans compter qu’il n’est pas forcément passionnant pour un professeur de faire cours face à son ordinateur. D’ailleurs, à ce jour, seuls quatre postes ont été pourvus, alors que le dispositif a été annoncé au mois de mars. *«Dans notre académie, il y a eu 495 suppressions de postes d’enseignants sous Blanquer, et ensuite on nous explique qu’on a des difficultés pour remplacer»,*s’agace Bruno Henry, secrétaire général du Snes-FSU dans la même académie.L’expérimentation doit durer deux ans au maximum et sera soumise à l’évaluation d’un conseil de surveillance dans lequel siégeront les partenaires sociaux.

## Empêcher les départs

*«J’enchaîne les nuits blanches, au téléphone avec vous je n’ai qu’une envie c’est de pleurer, je compte les jours jusqu’à la fin de l’année. Je ne pourrai pas reprendre en septembre. Vraiment, je n’en peux plus.»* Le mal-être de Rafael (1) est indubitable. Depuis un an et demi, ce professeur de langues vivantes dans l’académie de Versailles est suivi par un psychologue et a été arrêté cinq semaines à cause d’un syndrome anxio-dépressif réactionnel. *«J’ai repris contre l’avis du médecin parce que, financièrement, ça devenait très compliqué»,*confie celui qui, à temps partiel (80%), touche 1 700 euros par mois et habite à Paris. Le premier confinement l’a essoré, puis des problèmes de violence entre élèves, d’accusations mensongères contre lui et d’insultes homophobes face auxquelles sa hiérarchie ne l’a pas soutenu ont fini de le dégoûter. *«Quand l’heure de cours commence, je n’attends qu’une seule chose, c’est qu’elle se finisse au plus vite»,* dit-il. Sa décision est prise : il désire se reconvertir dans le marketing digital. Problème : l’Education nationale ne semble pas prête à le laisser partir.

Rafael a formulé une demande de rupture conventionnelle, comme la loi le permet aux agents de la fonction publique depuis 2020. Au cours de son entretien au rectorat, *«ils m’ont expliqué qu’on était en sous-effectif d’enseignants, que l’Education nationale avait beaucoup investi en moi donc il fallait bien que ça rapporte,*raconte cet homme de 29 ans, dont six comme professeur. *Je peux entendre qu’on soit en sous-effectif, mais ce n’est pas de ma faute».*

Les «départs définitifs volontaires» – démissions et ruptures conventionnelles – des enseignants du public ne cessent d’augmenter : de 364 en 2008-2009, ils sont passés à 2 286 en 2020-2021. Une paille au regard du bataillon de professeurs que compte l’Education nationale : 0,05% de l’effectif en 2008-2009, 0,32% l’an passé. Il n’empêche, le chiffre augmente. Mais, surtout, il ne dit rien de toutes les demandes non satisfaites, de ces professeurs qui veulent partir, ou même obtenir un temps partiel ou une disponibilité, mais que l’on retient contre leur gré. Contacté par nos soins, le ministère affirme ne pas connaître le nombre de demandes de démissions et ruptures conventionnelles rejetées. L’association [Aide aux profs](https://www.apresprof.org/), spécialisée dans l’accompagnement des enseignants qui veulent se reconvertir, les évalue, elle, à *«80-85%».*

Un même argument est souvent opposé à ceux qui ont des velléités de départ : [l’Education nationale manque de bras](https://www.liberation.fr/societe/education/crise-du-recrutement-presque-tous-les-pays-deurope-manquent-de-profs-20220609_2I4JPEK7RJGPTOFXYCDHB3ITF4/) et ne peut pas se permettre d’en perdre encore. *«En entretien, on leur dit que s’ils vont dans le privé, ils vont perdre des vacances, s’ils veulent créer leur entreprise on leur sort les chiffres de toutes celles qui se cassent la figure… C’est totalement démoralisant»,*constate Rémi Boyer, président d’Aide aux profs.

**A lire aussi**

### [«On va morfler»: les profs à cran après la réélection de Macron](https://www.liberation.fr/societe/education/on-va-morfler-les-profs-a-cran-apres-la-reelection-de-macron-20220503_GPEGDFIUAVGWHGGC24EETPZKMU/)

**[Education](https://abo.liberation.fr/?origin=AUTOPROMO&xtatc=INT-21-%5b1mois_1euro%5d" \t "_blank)**

3 mai 2022

A Nice, Jérôme Sandor, professeur des écoles de 45 ans, souhaite se reconvertir dans le théâtre. Son projet est bien ficelé, il a même des promesses d’embauche.*«J’ai une fatigue professionnelle. Et puis ce que devient l’école ne me donne pas envie de continuer là-dedans. Ça ressemble de plus en plus à une gestion privée»,*juge-t-il. En début d’année, il a fait sa demande de rupture conventionnelle, plus intéressante que la démission car elle donne droit à des indemnités. En entretien, il s’est vu répondre que *«l’Education nationale n’[avait] aucun intérêt à laisser partir des enseignants**formés».* Plus officiellement, le courrier de refus qu’il a reçu par la suite expliquait que, *«en raison de la rareté de la ressource enseignante dans le département»,*sa demande était refusée.

En Seine-Saint-Denis, Rima (1) aussi s’est pris un mur. Après*«trois, quatre ans»*de sérieuse réflexion pour s’assurer qu’elle voulait réellement quitter l’Education nationale, elle a demandé une rupture conventionnelle, en janvier.*«J’ai une certaine lassitude, une certaine fatigue, je suis moins épanouie. A partir du moment où je n’ai plus la même motivation, je suis moins performante. Et je sens que je manque de patience avec les enfants. Je veux le meilleur pour eux, donc il faut savoir s’arrêter»,*défend cette professeure des écoles de 44 ans. Réponse du rectorat : son projet de se lancer dans le soutien scolaire, privé, présente un *«conflit d’intérêts»*avec sa position de fonctionnaire. Elle reboutique son projet, en accord avec les réserves de ses interlocuteurs. Nouveau refus. *«Je pense que c’est plus une nécessité de service et qu’ils veulent me garder»,*affirme-t-elle.

Pour Jérôme Sandor comme pour Rima, l’association Aide aux profs est montée au créneau, en faisant des recours auprès du rectorat, en sollicitant le cabinet du ministre de l’Education. Sans succès pour l’heure. Rémi Boyer a l’habitude de procéder ainsi. *«En général, sur cinq recours, trois sont acceptés. Je parlemente, je négocie. On a l’impression qu’on leur arrache les dents, une par une»,*regrette-t-il. Rafael, lui, n’est pas accompagné. Il est persuadé qu’on lui refusera la rupture conventionnelle. Et, faute d’argent, il ne peut se permettre de démissionner. *«Ce n’est pas par plaisir que je fais ça. J’ai besoin de changer de métier»,*souffle-t-il.

## Confier des classes à des étudiants

*«La crise de recrutement fait qu’ils sont totalement aux abois et ils trouvent des gens où ils peuvent»,*tacle Nathalie Faivre, secrétaire générale du Snes-FSU dans l’académie de Besançon. A partir de la rentrée prochaine, dans son académie comme dans celle de Toulouse, des étudiants auront en charge, de façon autonome, six heures de cours par semaine dans les collèges et les lycées. Pas n’importe quels étudiants, mais ceux engagés dans leur troisième année de pré-professionnalisation, un contrat qui leur permet de découvrir petit à petit le métier d’enseignant en assumant de plus en plus de tâches, accompagnés par un tuteur, et moyennant rémunération (entre 707 et 980 euros).

Jusqu’alors, ces étudiants en première année de master Métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation (Meef) pouvaient assurer certains cours dans les classes de leur tuteur ou en remplacement d’un enseignant absent. Mais ils n’avaient pas à leur charge une classe tout au long de l’année. *«Ce sont des jeunes qui sont encore très largement en formation. On peut leur confier une séquence pédagogique, ça rentre dans un processus d’apprentissage, mais, là, on considère qu’ils sont déjà formés»,* dénonce Pierre Priouret, secrétaire général du Snes-FSU dans l’académie de Toulouse. *«On les pousse dans la piscine et on leur dit “Vas-y, nage”»,* complète Nathalie Faivre.

**A lire aussi**

### [Recrutements de profs: face à la pénurie, des exigences revues à la baisse?](https://www.liberation.fr/societe/education/recrutements-face-a-la-penurie-des-exigences-revues-a-la-baisse-20220523_JPTT7562BVASBPKIAUZT3HY6MQ/)

**[Education](https://abo.liberation.fr/?origin=AUTOPROMO&xtatc=INT-21-%5b1mois_1euro%5d" \t "_blank)**

23 mai 2022

Outre les risques pour les élèves d’avoir devant eux des enseignants pas encore à la hauteur, les syndicats craignent surtout les effets sur les étudiants. *«Ça les met en difficulté de devoir préparer des cours pour la première fois de leur vie. Même si ce ne sont que six heures, ça prend beaucoup de temps la première fois. Ils ont besoin d’être accompagnés, de faire des choses réfléchies»,* assure Sylvain Demonchy, représentant de SUD-Education dans l’académie de Besançon.*«On prend le risque d’en dégoûter un certain nombre. C’est une dénaturation du dispositif et on craint que ça le rende nettement moins attractif, à un moment où on peine à recruter»,* alerte Pierre Priouret. Certains tuteurs ont déjà annoncé qu’ils le boycotteraient l’an prochain.

Le rectorat de Besançon, lui, ne voit pas le problème.*«On ne fait qu’appliquer la circulaire, rien de plus»,*nous a répondu le service communication. Car tout est affaire d’interprétation. [La circulaire en question](https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm) dit que *«l’exercice de missions d’enseignement en complète responsabilité n’intervient qu’au cours de la troisième année du contrat».* Le rectorat estime désormais – ce n’était pas le cas jusqu’à maintenant – que cela permet de confier des classes entières aux étudiants, durant toute une année scolaire. Les professeurs, eux, continuent de considérer que les *«missions d’enseignement»* désignent des séquences, autrement dit certaines parties du programme. Nathalie Faivre en est convaincue  : *«Le texte de loi est volontairement rédigé de façon imprécise.»*Pour que chacun y voie ce qui l’arrange.

1. *Les prénoms ont été modifiés.*

***\*\*\* \*\*\* \*\*\****

*Avec les remerciements des bénévoles d’Aide aux Profs au quotidien Libération pour nous avoir permis d’exprimer notre analyse pour porter la voix de tous ces professeurs que l’Education nationale empêche autant qu’elle le peut, de quitter « le métier le plus beau du monde ».*